

Vos questions / nos réponses

Dépistage erroné ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/01/2021 09:24

Bonjour, Pour vous expliquer la situation : fin novembre mon copain a été dépisté positif par un test salivaire alors qu'il était passé et qu'il n'a rien consommé depuis cet été. (Son père conducteur a été testé positif également mais à la limite du détectable, et la personne juste avant eux au contrôle a été testé positif également). Bref mon copain a eut un retrait de permis de 6 mois (alors qu'il était passé) et doit passer devant le juge mi janvier. Il a donc fait test urinaire et sanguin hier et il a reçu le résultat pour le test d'urine aujourd'hui. Il est 59ng/ml, donc positif alors qu'il affirme ne rien consommer depuis des mois. Il ne fume que du tabac à roulé elixyr red. Il a également un problème de rein, est ce que cela pourrait expliquer la durée plus élevée d'élimination ?(j'ai lu sur votre site que cela pouvait aller de 30 à 70 jour selon les métabolisme). Si il ne consomme rien d'où peut venir ce taux de thc ? Merci d'avance pour vos réponses

Mise en ligne le 07/01/2021

Bonjour,

Votre compagnon a été testé positif au THC lors d'un contrôle salivaire fin novembre et vient de faire une analyse toxicologique urinaire pour récupérer son permis. La question des conditions, voire du bien fondé du dépistage, n'est pas de notre ressort.

Le taux qui a été relevé par le laboratoire (59ng/ml) est très légèrement au dessus des valeurs de référence ce qui signifie que l'élimination touche à sa fin.

Comme vous le soulignez, les délais de positivités au THC peuvent varier d'un individu à l'autre de 30 à 70 jours. Mais ces valeurs ne sont que des estimations, il peut arriver qu'il faille encore plus de temps à certains pour éliminer complètement le THC.

Concernant son problème de santé, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure il serait responsable d'un délai d'élimination plus long. C'est une hypothèse qui se pose, mais parfois, le THC reste détectable dans les urines plus de 70 jours sans raison particulière, juste à cause de la loterie de la nature..

Nous espérons que ces réponses vous permettront d'éclaircir vos questionnements.

Bon courage,
